



PV CONSEIL DE LIGUE

Lundi 5 octobre 2020 à 18h30 à LYON

Président : PARENT Pascal.

Présents : ALBAN Bernard, ALLARD Denis, AMADUBLE Philippe, ANSELME Didier, BARBET Bernard, BEGON Yves, BELISSANT Patrick, CHAMPEIL Andre, CHARBONNEL Thierry, CONSTANCIAS Nicole, DEFOUR J. Pierre, DEPIT Gregory, DRESCOT Dominique, FOURNEL Raymond, HARIZA Abtisseem, JURY Lilian, LONGERE Pierre, LOUBEYRE Roland, MALIN Joël, MARCE Christian, MEYER Arsene, MICHALLET Paul, MUFFAT JOLY Michel, PINEL Michel, RAYMOND Didier, SAEZ Gérard, SALZA J. Marc, THINLOT Daniel, VALLET J. Francois, VANTAL Jacques, ZUCCHELLO Serge.

Excusés : AURIAC Claude, DELOLME Thierry, GOURMAND Roland, JANNET J. François, JUILLARD Stéphane, LUC Eric, MORNAND André, POITEVIN Guy, PRAT Roger, RAYMOND Jacques.

Assistent : BIEN Wilfried, COQUET Méline, DEFAY Richard, DI IORIO Sylvie, SEUX Roland.



Avant l'ouverture de la réunion, le Président souhaite avoir une pensée pour Claude AURIAC ayant subi une opération chirurgicale et lui adresse ses vœux de bon rétablissement.

Le calendrier des manifestations est mis à jour suite au dernier Conseil de Ligue, pour notamment :

- Les rassemblements académiques de la C.I.D. à Lyon, Clermont, Grenoble dont la finale est reportée aux 16 & 17 janvier 2021.
- Le Collège des Présidents Ligue/Districts est reporté du 9 janvier au 16 janvier 2021.
- Accueil par la FFF des nouveaux Présidents de Districts les 13 & 14 janvier 2021.
- Remerciements aux anciens Présidents de Districts prévus le 11 février 2021.



PV CONSEIL DE LIGUE

Lundi 5 octobre 2020 à 18h30 à LYON

1. **Informations du Président et du Président Délégué de la LAuRAFoot.**

- AG des Districts :

Pascal PARENT fait part des élections ou réélections suivantes :

- *AG du District du Cantal le 19 septembre 2020* : Thierry CHARBONNEL nouvellement élu Président en remplacement de Roger PRAT qui ne se représentait pas.
- *AG du District de la Haute-Loire le 26 septembre 2020* : Raymond FOURNEL est réélu Président.
- *AG du District du Puy-de-Dôme le 2 octobre 2020* : Philippe AMADUBLE nouvellement élu Président en remplacement d'André CHAMPEIL qui ne se représentait pas.
- *AG du District de l'Ain le 3 octobre 2020* : Joël MALIN nouvellement élu Président en remplacement de Jean-François JANNET qui ne se représentait pas.

Le Président leur adresse toutes ses félicitations, à eux et leurs équipes, et accueille Thierry CHARBONNEL et Joël MALIN avec plaisir au sein du Conseil de Ligue.

- Point Covid :

L'état se resserre côté parisien ou dans l'agglomération d'Aix-Marseille mais les terrains de football extérieurs ne sont pas encore fermés et le football joue en mode dégradé.

Les Coupes de France Masculine, Féminine et Gambardella Crédit Agricole ont pu se dérouler malgré tout sur le territoire de notre ligue le dernier week-end.

A ce-jour, 5 Assemblées Générales de Districts ont eu lieu mais il subsiste une inquiétude quant au bon déroulement en présentiel des prochaines AG prévues.

- AG LAuRAFoot le 24 octobre 2020 :

Si la situation ne s'améliore pas, il est envisagé que celle-ci soit organisée sous forme dématérialisée avec un ordre du jour allégé. Par exemple, l'étude des modifications réglementaires (hors vœu de la CRS) serait reportée à l'AG du 30 janvier 2021.

En revanche, les comptes devront impérativement être approuvés avant le 31 décembre.

Des informations plus détaillées seront données au point 3.

Concernant les Délégués des Districts, seuls ceux ayant été élus au moins 30 jours avant pourront participer à l'AG du 24 octobre 2020. Dans le cas contraire, ce sont les anciennes délégations qui devront voter.

- Licences :

A ce-jour 176 000 licences sont enregistrées avec 21 000 licences en retard, pour 213 000 licences l'année dernière, nous constatons donc une baisse de 9,3 % de date à date.

Les licences concernant les petites catégories ont démarré en retard cette saison.

La situation n'est pas florissante et on envisage une situation entre - 3 % et - 10 %.



PV CONSEIL DE LIGUE

Lundi 5 octobre 2020 à 18h30 à LYON

- Note interne de la Direction Juridique de la FFF envoyée à la demande des Présidents de Ligue et Districts :

Un guide d'aide à la prise de décision pour les Commissions de Discipline des Ligues et Districts a été envoyé. Il s'agit de simples recommandations selon les situations en cas de manquement avérés aux dispositions du protocole sanitaire lié au Covid-19.

La LAuRAFoot n'est concernée que par le cas n°4 puisque le traitement des autres cas est déjà prévu dans notre protocole régional.

Ce document permettra une homogénéité de traitement des cas entre les ligues et les districts.

- Fonds National de Solidarité :

Le Président fait lecture du projet de lettre co-signée par les Présidents de la F.F.F, de la Ligue et du District concernés expliquant l'aide aux clubs dans le cadre du Fonds de Solidarité.

Après échange entre le Président Pascal PARENT et les Présidents de District la version finale du courrier est adoptée.

De plus, il est décidé que le courrier sera envoyé par les Districts.

- Etablissement de Cournon et emprunt Ligue :

Signature vendredi 2 octobre de l'acte complémentaire de session du 1^{er} étage de Cournon au District du Puy-de-Dôme qui devient le propriétaire de l'ensemble du 1^{er} étage.

La LAuRAFoot occupe le 2^{ème} étage.

Au rez-de-chaussée : l'auditorium, le réfectoire, le hall d'entrée et le parking auront une utilisation commune.

C'est ensuite la co-propriété qui s'occupera des factures (eau, électricité, etc). Le Pôle financier de la Ligue sera en charge de refacturer, au titre de la co-propriété, à la Ligue et au District, leurs consommations propres.

Roland SEUX s'interroge sur l'utilisation de l'ancienne salle du Conseil de Ligue au 1^{er} étage de Cournon si celle-ci appartient désormais au District.

Pascal PARENT répond qu'il s'agit là d'une entente de bon voisinage et qu'il suffira de demander les disponibilités de la salle au District du Puy de Dome.

Le produit de cette vente vient abonder la trésorerie de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes ce qui est une bonne nouvelle, même si une légère moins-value comptable est constatée sur les comptes de cette année.

Le Président se dit satisfait de cette opération qui rationalise l'utilisation du siège de Cournon. Et cela permet de renégocier le solde de l'emprunt qui court encore sur le siège de Cournon.

Suite à la vente de la partie restante du premier étage du bâtiment de Cournon d'Auvergne au District du Puy de Dôme de Football, réalisée le 2 octobre dernier, **le Conseil de Ligue décide à l'unanimité de donner pouvoir au Président Pascal PARENT, pour contracter et signer tout document auprès du Crédit Agricole Centre France, dans le cadre du remboursement anticipé du prêt actuel et de la signature d'un nouveau prêt à des conditions bien plus avantageuses pour la ligue.**



PV CONSEIL DE LIGUE

Lundi 5 octobre 2020 à 18h30 à LYON

2. *Approbations des comptes rendus.*

Projet de compte rendu du Conseil de Ligue du 14 septembre 2020 remis en séance : les membres sont priés de faire part de leurs observations sous 48 heures.
A défaut, celui-ci sera considéré comme approuvé en l'état.

3. *Assemblée Générale de la LAuRAFoot.*

- Organisation.

Richard DEFAY fait part du point qui a été fait avec la Société Lumi global sur les modalités d'organisation d'une éventuelle version dématérialisée de l'A.G..

L'outil permet aux intervenants d'être en visioconférence, et aux participants de suivre les interventions en vidéo, le déroulé du diaporama et de voter électroniquement. Les délégués souhaitant poser une question peuvent le faire par écrit en direct.

Le coût de la prestation équivaut au coût habituel du vote électronique lors de nos AG en présentiel.

Pascal PARENT rappelle qu'en cas d'AG dématérialisée :

- L'ordre du jour sera allégé.
- Les vœux des clubs seront étudiés à l'AG du 30 janvier 2021 tout comme les modifications réglementaires.
- Le vœu de la CRS sur les championnats est maintenu pour l'AG du 24 octobre 2020.
- La partie financière du Trésorier est également maintenue mais la présentation sera écourtée.
- L'élection d'une partie de la délégation de la LAuRAFoot aux Assemblées Fédérales sera impérativement maintenue.

Lilian JURY explique que tous les intervenants à l'A.G. se trouveraient sur le site de Lyon.

Il propose, si l'AG est confirmée sous forme dématérialisée, que l'ensemble des délégués de District et leur Président participent à l'AG depuis le siège de leur District respectif. Les délégués devront obligatoirement avoir une adresse mail individuelle qu'ils devront communiquer à la Ligue pour recevoir leurs identifiants.

Concernant les clubs, chacun recevra en amont son identifiant, soit sur l'adresse mail du Président du club (par défaut), soit sur l'adresse mail du représentant désigné par le club en amont.

Pascal PARENT présente l'Ordre du Jour prévu en cas d'AG en présentiel.

Celui-ci est approuvé par les membres du Conseil de Ligue.

Le Conseil de Ligue donne mandat à son Président Pascal PARENT de décider in fine de l'organisation d'une Assemblée Générale Dématérialisée si la situation sanitaire l'exige et d'alléger l'ordre du jour en conséquence.

Pour finir, Pascal PARENT remercie les membres candidats à la délégation représentant la LAuRAFoot aux Assemblées Fédérales pour l'envoi rapide de leurs candidatures.



PV CONSEIL DE LIGUE

Lundi 5 octobre 2020 à 18h30 à LYON

- Arrêté des comptes 2019/2020 et budget 2020/2021 :

Daniel THINLOT, Trésorier Général :

« SYNTHÈSE :

Notre résultat définitif est de : - 39 825 €.

CHARGES :

Notre réalisation charges est inférieure à notre prévisionnel de - 790 559 €.
Nous pouvons considérer que ce moins est dû à 2 facteurs principaux :

Les Commissions :	- 516 574 €
Le Personnel :	- 351 357 €

Il n'est pas anormal que ces deux familles ressortent car nous pouvons considérer que ce sont elles qui ont le plus été affectées par notre arrêt d'activité lié au COVID 19.

PRODUITS :

Notre réalisation produits est inférieure à notre prévisionnel de : - 534 334 €.

Nous pouvons considérer que ce moins est dû à 3 facteurs principaux :

Les clubs :	- 230 616 €
Les transferts de charges :	- 219 254 €
Les autres produits :	- 220 002 €

Pour les clubs et les transferts de charges, ce sont les 2 familles qui ont le plus été touchées par notre arrêt d'activité lié au COVID 19.

Nous verrons l'explication de tout cela dans le détail avec l'explication des écarts sur nos charges et nos produits.

Pour mémoire je tiens à vous rappeler que le prévisionnel de ce budget 2019/2020, vous a été présenté à l'Assemblée Générale de juin 2019 avec un résultat négatif de - 296 000 €, en vous précisant que nous ferions en cours de saison tous les efforts possibles pour améliorer ce résultat.

Dès le début de la saison 2019/2020, tous ensemble nous nous sommes mis en recherche d'économies afin de réduire ce déficit annoncé. A mi-saison un point sur nos finances avait mis en évidence que nous commençons à le réduire grâce aux efforts de chacun.



PV CONSEIL DE LIGUE

Lundi 5 octobre 2020 à 18h30 à LYON

Nous avons continué nos efforts sur la deuxième partie de la saison et nous constatons que petit à petit nos espoirs d'améliorer notre déficit se réalisaient.

Puis mi-mars le terrible fléau COVID 19 au sommet de sa puissance créa le confinement et ainsi l'arrêt des activités de notre Ligue.

Je ne vous cacherai pas que cet arrêt d'activité certes nous a privés de certains de nos produits mais nous a impactés un peu plus au niveau de nos charges ce qui a participé à l'amélioration de notre résultat.

Dès ce constat d'amélioration, notre idée première a été de reverser vers les clubs 387 000 € soit 1,50 € par licence, ce qui a mis notre résultat en léger déficit. Je voudrais maintenant vous rappeler l'ensemble des efforts financiers que nous faisons vers les clubs.

- Augmentation de 1 € de la FFF sur les licences non répercutée	250 000 €
- Subvention aux Clubs de soutien suite au COVID 19	387 000 €
- Augmentation de l'Assurance non répercutée	65 000 €
- L'Assurance auto-mission que nous ne répercutons pas	35 000 €
- Lorsque les clubs quittés seront en non activité partielle dans la catégorie d'âge concernée nous appliquerons une réduction de 50 %	40 000 €
- Indemnité journalière de sécurité sociale : nous ne répercutons que 50 %	<u>43 000 €</u>
Soit un total de	820 000 €

Ce qui représente 6,8 % de notre budget.

Certes ramené au nombre de clubs, cet effort pour les aider, peut à chacun vous paraître minime, mais il est important pour notre budget ».

→ Le Conseil de Ligue valide les comptes de la LAuRAFoot qui seront présentés à l'AG du 24 octobre, avec un résultat de - 39 825 €.

Jacques VANTAL, Trésorier Adjoint :

La structure financière du bilan au 30 juin 2020 est saine avec des fonds associatifs voisins de 9 200 k€.

Il est à noter que le résultat comptable négatif de 39 k€ tient compte de charges non décaissées de 1 042 k€ (amortissements et provisions) ce qui permet de dégager une capacité d'autofinancement positive.

Cette CAF permet de faire face aux remboursements des emprunts en capital, 411 k€ sur l'exercice et à autofinancer des investissements.

Sur cet exercice il a été contracté un emprunt moyen terme de 3 000 k€ qui a permis de rembourser un emprunt court terme de 2 000 k€ et de financer des investissements.



PV CONSEIL DE LIGUE

Lundi 5 octobre 2020 à 18h30 à LYON

Deux autres points importants :

L'endettement au 30/06/2020 est de 9 297 k€ (remboursement à venir sur le prochain exercice supérieur à 500 k€).

La trésorerie est de 3 879 k€ à fin juin 2020 contre 5 177 k€ au 30/06/2019 (la variation s'explique en partie par de l'autofinancement d'investissements).

Autre point, le montant net des investissements représente 72,4% du total du bilan.

Si sur cet exercice la CAF est suffisante pour nos engagements financiers, il faut rester très prudent pour l'avenir avec cette période de crise sanitaire.

Une baisse significative de licenciés se répercuterait très rapidement sur notre situation financière.

- Budget prévisionnel 2020/2021 :

Pascal PARENT présente 3 hypothèses possibles pour le budget prévisionnel de cette saison : Il informe que la licence en prix moyen rapporte un peu plus de 15 € à la Ligue, calcul fait sur l'année dernière (de plus, les licences manquantes sont plutôt celles des petites catégories). 3 Hypothèses sont faites avec - 10%, - 5% et un nombre identique de licences par rapport à la saison dernière.

La question du reversement aux districts par la LAuRAFoot de leur quote-part « licences » sur les 387 000 € de FNS abondés par la Ligue se pose.

Hypothèse à - 10% de licenciés, avec un déficit s'élevant à - 270 000€ environ.

Hypothèse à - 5 % de licenciés, avec un déficit s'élevant à - 145 000 € environ.

Hypothèse à l'identique des licenciés avec un déficit s'élevant à 20 000€ environ.

Pour rappel, le budget prévisionnel de la saison présentait un déficit de - 296 000 € ; des économies structurelles sont donc à trouver car il n'est pas question que la Ligue présente indéfiniment des budgets prévisionnels déficitaires.

Chacun devra faire des efforts dans son domaine de responsabilité et à rechercher le moyen de faire ces économies.

Didier ANSELME souhaite que par respect pour la Fédération qui verse 7 € par licence au Fonds National de Solidarité, il serait normal que sur les comptes de produits, figure une ligne « subvention F.F.F. dont COVID 19 ... ».



PV CONSEIL DE LIGUE

Lundi 5 octobre 2020 à 18h30 à LYON

Etude du vœu de la CRS :

Architecture des compétitions

Comme annoncé à l'issue du Conseil de Ligue du 6 juin 2020, l'Assemblée Générale doit se prononcer sur l'architecture des compétitions régionales suivantes pour les saisons 2020/2021 et suivantes :

- R1 seniors masculins
- R3 seniors masculins
- U18 R2 masculins

Après consultation de la Commission Régionale de Réforme et de Suivi des Championnats Régionaux, il sera proposé à l'Assemblée Générale de choisir entre les options qui suivent. En fonction des options retenues, le nombre de montées et de descentes de chaque catégorie sera adapté (les simulations sont faites et pourront être communiquées si besoin lors de l'Assemblée Générale).

Les options proposées :

Championnat R1	Saison 2020/2021 (Existant)	Saison 2021/2022	Saison 2022/2023
Option 1	3 poules de 12	2 poules de 14	2 poules de 14
Option 2 *	3 poules de 12	3 poules de 12	Réexamen au 30/06/2022 pour les saisons suivantes : 2*14 ou 3*12
Championnat R3	Saison 2020/2021 (Existant)	Saison 2021/2022	Saison 2022/2023
Option 1 *	10 poules de 12 et 1 poule de 13 (11 poules)	10 poules de 12	10 poules de 12
Option 2	10 poules de 12 et 1 poule de 13 (11 poules)	10 poules de 13	10 poules de 12



PV CONSEIL DE LIGUE

Lundi 5 octobre 2020 à 18h30 à LYON

Championnat U18 R2	Saison 2020/2021 (Existant)	Saison 2021/2022 (Entériné CL du 6/06/2020)	Saison 2022/2023
Option 1 *	5 poules de 13	5 poules de 12	4 poules de 13 puis 4 poules de 12 en 2023/2024
Option 2	5 poules de 13	5 poules de 12	4 poules de 12

* Options préconisées par la Commission Régionale de Réforme et de Suivi des Championnats Régionaux

Arsène MEYER fait part du travail de la Commission Régionale de Réforme et Suivi des Championnats et donne toutes les explications nécessaires aux options définies ci-avant.

Un débat s'instaure entre les membres du Conseil de Ligue.

Il est précisé que pour le R1, la proposition de la CRS correspond aux souhaits des clubs et permet un meilleur mélange des deux territoires, ce qui est important pour notre Ligue.

Il informe qu'une étude est en cours concernant les championnats des Districts.

→ **Le Conseil de Ligue valide à l'unanimité le vœu de la CRS.**

4. Point Covid.

Déjà évoqué au point 1.

Point sur les Championnats Régionaux Futsal et la Coupe Nationale Futsal :

Le Bureau Plénier du 28/09/2020 a décidé, vu la situation sanitaire et la fermeture de la plupart des gymnases, de repousser jusqu'à nouvel ordre, le démarrage des Championnats Régionaux Futsal R1 & R2.

En l'absence d'éléments nouveaux, le Conseil de Ligue confirme cette décision.

Concernant la Coupe Nationale Futsal dont le 1^{er} tour régional est prévu le 18 octobre 2020 et pour les mêmes raisons, le Conseil de Ligue décide :

- de repousser le 1^{er} tour de la Coupe Nationale Futsal du 18 octobre au 8 novembre 2020.
- d'organiser la phase régionale de cette Coupe en 4 (quatre) et non pas 5 (cinq) tours comme initialement prévu au calendrier.
- et de ce fait, d'intégrer les clubs de R1 Futsal dès le 2^{ème} tour et non au 3^{ème} tour comme prévu au règlement de la compétition.



PV CONSEIL DE LIGUE

Lundi 5 octobre 2020 à 18h30 à LYON

Michel MUFFAT-JOLY fait part de la réunion concernant le futsal prévue le 7 octobre 2020 à la Fédération. Les questions posées par les clubs régionaux lors de la réunion du 25 septembre 2020 seront évoquées.

5. Assemblées Générales LFA et FFF les 11 et 12 décembre 2020.

MDS : Lilian JURY confirme que l'Assemblée Générale de la M.D.S. est maintenue à Paris le 14 octobre 2020.

MM. Raymond FOURNEL, Paul MICHALLET et Lilian JURY participeront à cette A.G. et représenteront la LAuRAFoot.

11 décembre 2020 : A.G. de la L.F.A. à Paris.

12 décembre 2020 : A.G. de la F.F.F. à Paris.

6 candidatures « en doublette » ont été reçues à la Ligue pour compléter la délégation de la LAuRAFoot aux Assemblées Fédérales de décembre. Ces candidatures seront soumises à la Commission de Contrôle des Opérations Électorales mais à priori seule la doublette Vantal/Loubeyre ne serait pas conforme dans la mesure où R. Loubeyre est déjà élu en tant que suppléant de R. Prat. Il devrait donc y avoir autant de candidats que de postes à pourvoir.

Composition de la Délégation :

Pascal PARENT, Président

Lilian JURY, Président Délégué

Claude AURIAC ou son suppléant pour représenter les clubs disputant les championnats nationaux.

J. BLANCART ou son suppléant, pour représenter le foot diversifié (*seulement à l'AG de la L.F.A.*).

Les 5 candidats à élire le 24 octobre 2020, compléteront la délégation, à savoir :

Dominique DRESCOT ou son suppléant

Pierre LONGERE ou sa suppléante

Roland GOURMAND ou son suppléant

Nicole CONSTANCIAS ou son suppléant

Paul MICHALLET ou son suppléant

Comme précédemment décidé, ces 10 délégués titulaires et suppléants seront tous conviés à assister à l'Assemblée Fédérale.

Pour terminer, font aussi partie de la délégation :

Allier : Guy POITEVIN ou son suppléant

Cantal : Roland LOUBEYRE (en qualité de suppléant de Roger PRAT) ; Thierry CHARBONNEL peut assister à cette A.G. en tant qu'invité.

Haute-Loire : Raymond FOURNEL ou son suppléant

Puy de Dôme : Philippe AMADUBLE (en qualité de suppléant d'André CHAMPEIL)

Ain : Joël MALIN (en qualité de suppléant de Jean-François JANNET)



PV CONSEIL DE LIGUE

Lundi 5 octobre 2020 à 18h30 à LYON

Isère : Michel MUFFAT-JOLY ou son suppléant
Drôme-Ardèche : Jean-François VALLET ou son suppléant
Loire : Thierry DELOLME ou son suppléant
Lyon & Rhône : Arsène MEYER ou son suppléant
Savoie : Didier ANSELME ou son suppléant
Haute-Savoie Pays de Gex : Denis ALLARD ou son suppléant

Auditeur libre : Richard DEFAY, Directeur Général

Un questionnaire sera adressé aux 27 membres composant la délégation pour définir l'organisation.

6. Rappel dates Collèges FFF et Ligue.

12 novembre 2020 : réunion du Bureau Plénier en visio.

13 novembre 2020 : A.G. de l'AE2F à Paris.

14 novembre 2020 : réunion des 3 Collèges à Paris.

14 novembre 2020 après-midi : A.G. de l'A.N.P.D.F. nationale à Paris.

La délégation est composée du Président, du Président Délégué, des Président de District, et de Jacky RAYMOND, Président de l'AE2F.

Concernant l'organisation matérielle, un questionnaire sera adressé par la LAuRAFoot pour la gestion du déplacement, de l'hébergement et de la restauration, chaque Président prenant en charge les frais pour son District.

17 novembre 2020 : Collège des Présidents de District à Lyon.

19 ou 20 octobre 2020 : Bureau Plénier selon la date du tirage au sort de la Coupe de France.

Pour les Présidents de District nouvellement élus, Lilian JURY informe qu'une réunion conviviale sera organisée afin de leur présenter les rouages de la LAuRAFoot, administratifs et financiers (date à définir).

7. Dossiers juridiques et/ou règlementaires.

Pas de dossier juridique.

8. Questions diverses (à poser par écrit avant le 2 octobre 2020 à 12h00).

Point FAFA :

Richard DEFAY rappelle l'enveloppe de la L.F.A. qui s'élève à 39 % de la somme de l'an dernier.

Pascal PARENT explique que cette enveloppe a été réduite afin d'abonder le Fonds National de Solidarité.



PV CONSEIL DE LIGUE

Lundi 5 octobre 2020 à 18h30 à LYON

Serge ZUCCHELLO questionne sur la répartition du FAFA entre les districts et informe les Présidents de District du coût élevé des véhicules Volkswagen du fait du malus écologique.

Club des 100 femmes dirigeantes :

Didier ANSELME s'étonne de l'envoi au BELFA de trois candidatures au lieu d'une seule qui avait été retenue pour la LAURAfoot.

Pascal PARENT rappelle que lorsque le Conseil de Ligue se positionne sur un sujet, les membres doivent strictement respecter cette position.

La séance est close à 20h50.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE